



ACCIDE - Non au 2ème incinérateur

IMPORTANT

Une enquête publique relative au projet de plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés révisé et au rapport environnemental est prescrite sur l'ensemble du territoire de l'Oise pour une durée de 31 jours, **du 18 février 2010 au 20 mars 2010 inclus**. (voir détail au dos).

L'association ACCIDE soutient le projet Départemental qui prône la prévention, la réduction à la source, un meilleur tri des déchets et **exclut le projet de deuxième incinérateur dans l'oise** du Symove.

INCINERATEUR = DANGERS POUR LA SANTE = DIOXINES = CANCERS

INCINERATEUR = PLUS D'IMPOTS

INCINERATEUR = 100 MILLIONS € PAYES PAR LE CONTRIBUABLE

VOUS AUSSI DONNEZ VOTRE AVIS

✂.....

A l'attention du commissaire enquêteur, Monsieur Guy Bouretz

Je suis favorable au projet de révision du PDEDMA car :

Sur le plan sanitaire et environnemental :

- il est conforme au Grenelle en ce qu'il prévoit une réduction des déchets à la source,
- il privilégie la valorisation de nos déchets organiques, qui n'ont rien à faire dans une décharge ou incinérateur. Les produits de la terre doivent retourner dans la terre.
- il ne prévoit pas de nouvelle décharge ni de nouvel incinérateur dangereux pour la santé (et donc pas de nouvelle décharge pour les résidus hautement toxiques.)

Sur le plan socio-économique :

- il n'entraînera pas de forte augmentation d'impôts lié à l'amortissement d'un incinérateur
- le plan est moins impactant qu'un projet d'incinérateur
- il prévoit la création de recycleries qui favoriseront l'emploi plus qu'un incinérateur ne le ferait.

Pour ces raisons non exhaustives, je donne un avis favorable à ce projet du Plan départemental d'élimination des déchets et assimilés pour le département de l'Oise.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Signature

COMMENT FAIRE POUR DONNER VOTRE AVIS

- L'association ACCIDE ira déposer son avis le samedi 27 février à Clermont de l'Oise*. Venez vous joindre au cortège. RDV place du village à Villers-Saint-Sépulcre à 8h00. (Nous ferons du co-voiturage.)
- Vous pouvez envoyer ou déposer votre avis à l'adresse du siège de l'association ACCIDE : au 11, rue de la libération – 60134 Villers-Saint-Sépulcre.

* le Symove qui souhaite imposer le deuxième incinérateur siège à Clermont.

Aidez-nous à communiquer et à mobiliser autour de vous dans tout le département

.....

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier et un registre d'enquête publique seront déposés aux lieux indiqués ci-après pour consultation aux jours et heures d'ouvertures précisés ci-après :

Lieu	Jours d'ouverture au public	Horaires d'ouverture au public
Conseil général Direction du Développement des Territoires 10 rue Charles CARON - Beauvais	Lundi au Vendredi	9h00 -12h00 et 14h00-16h30
16 Maisons du Conseil général	Mardi, Mercredi, Vendredi Jeudi : Samedi :	10h00 – 12h30 et 13h30 18h00 10h00 – 12h30 et 13h30 20h00 9h00 – 13h00
Maison de la solidarité et de la famille de Méru 7 rue François Truffaut – Méru,	Lundi au jeudi Vendredi	8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mairie de Chaumont en Vexin 45 rue de l'Hôtel de ville – Chaumont en Vexin	Lundi au jeudi : Vendredi : Samedi :	9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 9h00 à 11h30
Mairie de Chambly Place de l'Hôtel de Ville - Chambly	Lundi au jeudi : Vendredi :	8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mairie d'Attichy Place de la mairie - Attichy	Lundi, mercredi et vendredi : Mardi et jeudi :	9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 9h00 à 12h00

Les observations écrites du public sur le projet envisagé pourront, soit être consignés directement sur les registres d'enquête publique, soit être envoyées par correspondance au commissaire enquêteur, Monsieur Guy Bouretz, au siège de l'enquête publique, fixé au

Conseil général de l'Oise
Direction du développement des territoires – service environnement
A l'attention du commissaire enquêteur PDEDMA 60
1 rue Cambry – BP 941
60 024 BEAUVAIS cedex.

Le dossier sera consultable par le public sur le site internet du Conseil général de l'Oise (<http://www.oise.fr>). Par ailleurs, Monsieur le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recueillir les avis aux dates, horaires et lieux suivants :

Lieux	Jours	Horaires
Mairie de Chaumont	Jeudi 18 février	10h00 – 12h00
Maison de la Solidarité et de la Famille de Méru	Jeudi 18 février	14h00 – 16h00
Mairie de Chambly	Mardi 23 février	10h00 – 12h00
Mairie d'Attichy	Jeudi 25 février	10h00 – 12h00
MCG Clermont	Samedi 27 février	8h00 – 10h00
Conseil général - Direction du Développement des Territoires - Beauvais	Jeudi 4 mars	15h00 – 17h00
MCG Grandvilliers	Jeudi 4 mars	18h00 – 20h00
MCG Compiègne	Samedi 6 mars	9h30 – 11h30
MCG Crépy en Valois	Mardi 9 mars	10h00 – 12h00
MCG Thourotte	Jeudi 11 mars	14h00 – 16h00
MCG Creil	Samedi 13 mars	9h30 – 11h30